



2018-2021

PROJET EDUCATIF

De l'Accueil Collectif de Mineurs
(ACM)

LA BASTIDE



835 Route de Pertuis - 84300 Cavillon

Tel : 04 90 71 39 95

cs-labastide.fr

1. Introduction

Le centre social La bastide est une association régie par la loi 1901 avec un conseil d'administration qui assure la direction de l'association. Il est situé au cœur des quartiers sud de cavailon.

Au delà de sa zone d'influence privilégiée, La Bastide s'ouvre sur l'ensemble du territoire cavaillonnais.

La Bastide poursuit ses principales actions et continue d'en développer de nouvelles selon les besoins et les attentes de la population ciblée.

Concernant l'accueil collectif de mineurs (ACM), le projet éducatif se fonde sur des valeurs partagées et défendues par le centre social. : Celle de l'accès aux loisirs pour tous.

3 axes de travail ont été défendus :

- Soutien à la parentalité
- Accompagnement sur l'appropriation des valeurs de la république et des codes sociaux
- Développement du partenariat autour de l'isolement

2. L'accueil collectif de mineurs

Un agrément a été délivré par la DDCS84 nous autorisant à accueillir une capacité de 40 enfants avec une habilitation pour les 6-17 ans.

Cependant, la tranche 13-17 ans est orientée vers l'accueil jeune de l'IFAC qui intervient sur les différents quartiers de la ville.

L'ACM est ouvert toute l'année et fonctionne chaque mercredi et à chaque période de vacances scolaires (sauf en été fermeture après la semaine du 15 août)

L'accueil des enfants est réparti selon leur âge, deux groupes d'animation sont constitués : les 6-8 ans et 9-12 ans. Cela permet de prendre en compte le rythme des enfants et d'adapter les animations.

Selon les effectifs, il est possible de faire des modifications tranches d'âge des groupes.

3. Le fonctionnement :

Chaque jour d'accueil, le centre ouvre de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les horaires peuvent être modifiés de manière exceptionnelle lors de certaines activités ou sorties.

Il n'y a pas de temps de repas le midi. Les enfants rentrent chez eux. Lors des sorties, les enfants apportent leur pique-nique.

Les gouters sont également menés par les enfants.

Les mercredis :

Il n'y a pas besoin de faire d'inscription à l'avance sauf si une activité spécifique est proposée.

Les enfants peuvent venir à la journée ou à la demi-journée.

Les périodes de vacances :

Une inscription préalable est obligatoire pour la semaine. Cependant, les enfants inscrits peuvent venir à la journée ou à la demi-journée.

Dans le cas où l'effectif n'est pas plein il y a la possibilité de venir à la journée.

4. Les modalités d'inscription

Pour pouvoir bénéficier de l'ACM, il faut prendre la carte d'adhésion du centre social, qui est une adhésion familiale valable pour une année (de septembre à aout).

Ensuite, une fiche sanitaire et des autorisations parentales sont demandées pour chaque enfant s'inscrivant au centre. Pour le règlement des activités à l'accueil de mineurs un ticket est demandé à chaque journée. Son tarif varie selon le quotient familial des familles. Pour cela il y a 4 tranches de tarifs.

Il en est de même pour les vacances scolaires où une inscription à la semaine est proposée dans les mêmes conditions tarifaires.

5. Les lieux

Le centre social dispose de 5 salles d'activités, d'une cours et d'un espace vert clôturés. Un petit coin cuisine permet de pouvoir organiser des ateliers.

6. L'équipe

L'ACM dispose d'un agrément pour 40 enfants.

L'équipe pédagogique doit être constituée d'au moins :

50% de personnels diplômés

25% de personnels stagiaires

25% de personnels non qualifiés

C'est-à-dire :

- ✓ 1 directrice avec niveau BPJEPS ou BEATEP

- ✓ 3 animateurs avec le niveau BAFA/BAPAAT/BPJEPS
- Et des stagiaires

7. Les objectifs

- *Soutien à la parentalité :*
 - ✓ Consolider les liens intrafamiliaux
 - ✓ Impliquer les parents dans la vie de l'ACM

- *Accompagnement sur l'appropriation des valeurs de la république et des codes sociaux :*
 - ✓ Apporter un cadre dans la vie collective
 - ✓ Favoriser les projets sur la citoyenneté
 - ✓ Accompagner les enfants dans leur rôle de citoyens (partage, respect...)

- *Développement du partenariat autour de l'isolement :*
 - ✓ Favoriser les projets partenariaux (avec l'accueil de jour)
 - ✓ Sensibiliser les enfants à la différence

8. Les activités

Les activités proposées sont adaptées à l'âge et aux capacités des enfants.

Les activités manuelles, artistiques, ludiques... ont lieu dans les locaux du centre.

Les activités sportives (multi-sports) se font dans les différents complexes mis à disposition par la ville (gymnases, stades, piscine, city stade)

9. La communication

L'accueil collectif de mineurs diffuse ses informations grâce à différents moyens.

Les programmes d'animations et les grandes informations sont mis à disposition au centre social mais également sur le site internet.

Une page Facebook a été ouverte en 2018, ce qui permet d'illustrer les animations qui sont faites au centre, cette page a pour but aussi de transmettre des informations importantes.